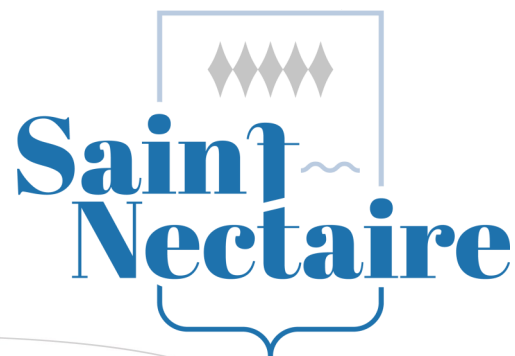


L'écho des 13 villages



Bulletin municipal de la commune de Saint-Nectaire

Mal 2024

Edito du Maire

Saint-Nectaire confirme son statut de commune attractive ! Avec 845 habitants recensés en début d'année 2024, c'est une progression de 12 % de la population permanente depuis 2018 qui s'explique tout autant par l'arrivée de nouveaux habitants que par un solde naturel qui est pratiquement à l'équilibre.

C'est une belle réussite collective et un encouragement à poursuivre le travail sur le développement économique et touristique de la commune, ainsi que sur l'offre de services en matière de logement, de santé, de services de proximité.

Saint-Nectaire dispose d'atouts très forts. Sa proximité avec les bassins d'emplois que sont Clermont et Issoire et sa localisation au cœur du Massif du Sancy, qui lui permet une activité à l'année en matière de tourisme. Une activité agricole et agroalimentaire très présente autour du fromage et du lait, des acteurs touristiques et hébergeurs dont le seul hôtel Mercure en zone rurale en France, des commerces qui se développent et créent des emplois non délocalisables forment un tissu économique dynamique. Enfin l'EHPAD, qui avec sa rénovation démontre qu'une offre de santé de qualité est possible dans notre Vallée.

Bien évidemment, tout n'est pas parfait. Le village est très étendu et certains d'entre vous témoignent d'une forme de focalisation sur le bourg. C'est pour cela que nous encourageons les associations d'habitants, qui portent des enjeux de dynamisation et d'ouverture de leur village vers les résidents de Saint-Nectaire. Bravo à ces associations.

Dans cet exemplaire de l'Echo des 13 villages, vous trouverez une présentation de l'état d'avancement du projet de rénovation de Thermadore et de construction du Pôle Sport Santé. Le dossier avance. Il est complexe. Nous avons entamé le dépôt des demandes de subventions auprès de l'Etat et des Collectivités.

Auvergne Habitat a récemment confirmé son souhait de venir créer des logements pour des locations à l'année à Saint-Nectaire. L'étude de faisabilité reprend donc son cours. C'est une excellente nouvelle pour la commune.

L'ensemble de ces projets a été présenté à M. le Préfet du Puy-de-Dôme, Joël MATHURIN, et Mme La Sous-Préfète d'Issoire, Hélène HARGITAI, le 16 avril dernier à l'occasion d'une visite sur mon invitation. Outre la démolition du Centre Lignerat et les enjeux du Pôle Sport Santé, nous avons travaillé avec eux sur les sujets du contentieux avec Olloix et du renouvellement du classement en station touristique classée, attendu pour juillet 2024.

Enfin, j'ai le plaisir de vous convier à la traditionnelle Grande Fête de Saint-Nectaire. Comme chaque année, le week-end de Pentecôte sera l'occasion de célébrer Saint-Nectaire avec des spectacles et animations, un concert et toujours les marchés gastronomiques des Sites Remarquables du Goût, de l'Artisanat, le salon du Bien-Etre et la brocante. J'espère vous y voir nombreux !

Alphonse BELLONTE, Maire.

Informations services publics

Mairie - Horaires d'ouverture au public :

Lundi et vendredi : 8h30 - 12h30

Mardi et jeudi sur rendez-vous

Mercredi : 8h30 - 12h30 et 16h00 - 19h00

N'hésitez-pas à demander un RDV avec le Maire ou l'un de ses adjoints au 04 73 88 50 41

mail : accueil@ville-saint-nectaire.fr

www.ville-saint-nectaire.fr

Espace France Services

13, rue Notre Dame à Besse

04 73 83 91 36. Navettes gratuites depuis Saint-Nectaire.

La Poste

Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 16h30

Vendredi et samedi : 9h - 12h

Fermé dimanche et lundi

Déchetterie (SICTOM des Couzes, Syndicat

Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

Montaigut-le-Blanc : Mardi à Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h (fermé le lundi). 04 73 96 72 11

Besse : Lundi 13h - 17h, mardi, mercredi, vendredi et samedi 8h - 12h et 14h - 18h (fermé le jeudi). 04 73 79 53 16

Santé - Secours

Pompiers : 18 ou 112

Docteur Beraud : 04 73 68 38 84

Infirmières Gaudron et Thomas 06 43 77 47 90

Pharmacie Mme Thevenin 04 73 88 52 26

Gendarmerie de Champeix

Horaires d'ouverture au public le lundi et vendredi matin, de 8h00 à 12h00. Pour prendre rendez-vous (même en dehors des horaires d'ouverture) : cob.issoire@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou par téléphone : 04 73 96 71 11 ou faites le 17

Etat des routes : inforoute63

<https://www.puy-de-dome.fr/routes/inforoute-63.html>

<https://www.puy-de-dome.fr/routes/webcam.html>

Assistantes maternelles

HERVOCHE Delphine : 06 85 23 98 28

NEAU Perrine : 06 13 17 65 25

Carte d'identité et Passeport

Perdus, volés, périmés ? Vos papiers d'identité doivent être renouvelés. A qui devez-vous vous adresser ?

Depuis 2017, la Mairie de Saint-Nectaire ne peut plus réaliser les cartes d'identité ou passeports. Vous devez désormais vous adresser à une mairie habilitée et équipée du système numérique. Pour connaître les pièces demandées, vous pouvez consulter www.service-public.fr. Elles sont différentes s'il s'agit d'un renouvellement ou d'une première demande. La durée de validité de votre carte dépend de sa date d'émission (avant ou après 2014) et de votre situation à l'époque (majeur ou mineur).

Les Mairies suivantes vous accueillent, uniquement sur rendez-vous :

Mairie de Besse - 04 73 79 50 12 / Mairie de Champeix - 04 73 96 73 39 / Mairie d'Issoire - 04 73 89 03 54

Actualités

Une boîte à livres à Saint-Nectaire

Installée dans les locaux de l'Office de Tourisme, à l'entrée de la salle des associations, la nouvelle Boîte à Livres de Saint-Nectaire vous attend. Proposée par Dominique ALLIOS, conseiller délégué au patrimoine, elle se veut un lieu de partage et d'échanges de culture et de lecture. Pour les personnes qui s'étaient manifestées en Mairie pour participer au projet, vous pouvez échanger avec nous à l'accueil de la Mairie.

N'hésitez pas à la faire fonctionner, à passer consulter les ouvrages et à y remettre de l'ordre si vous le jugez utile. Les livres doivent être tout public.

Enfin, si vous constatez des dérives ou des incivilités, signalez-les en Mairie.



12 % d'habitants en plus depuis 2018

Du 18 janvier au 17 février 2024, les agents recenseurs de la commune vous ont accompagnés dans vos démarches de recensement auprès de l'INSEE. Outre le décompte de la population, le recensement permet de connaître la pyramide des âges et d'obtenir des données sociales et économiques précieuses pour nous aider dans les choix de politiques communales. Enfin, il sert au calcul des dotations financières de l'Etat. 845 habitants en 2024 pour 753 en 2018, soit 12% de progression. Ces résultats, que nous avons pressentis dans la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme, confirme la dynamique d'attractivité résidentielle et économique.



Villages d'avenir, labellisation de l'Etat

Saint-Nectaire est désormais labellisé Villages d'Avenir par l'Etat. La candidature a été portée et obtenue collectivement avec Chambon-sur-Lac, Murol, Saint-Diéry, Saint-Victor-la-Rivière et Le Vernet-Sainte-Marguerite. A la clé, une aide pour le montage des projets des communes, un plan d'actions commun à élaborer et une reconnaissance par l'Etat pour obtenir des subventions.



Saint-Nectaire séduit les tournages en 2024

Le 13H de TF1

A l'occasion d'un reportage sur les grottes dans le Puy-de-Dôme et leurs usages, TF1 était présent en janvier 2024 à Saint-Nectaire. Ont été proposées au téléspectateur une visite des Fontaines Pétrifiantes, du site troglodytique de Farges et les caves de Montaigut-le-Blanc. Le reportage se termine avec une dégustation de fromage depuis la terrasse des Epicurieu'Z.

Echappées Belles

L'émission de France 5 était en tournage en début d'année 2024 sur la commune de Saint-Nectaire. L'émission est visible en rediffusion sur France TV

Tournage de 6 épisodes d'un téléfilm au printemps et en juillet

RIEN NE T'EFFACE, tiré du roman de Michel Bussi, est un téléfilm en 6 épisodes qui sera tourné dans le Massif du Sancy courant 2024 et notamment à Saint-Nectaire en décor réel. La façade de l'Office de Tourisme pour illustrer un hôpital et des maisons de Saint-Nectaire ont été retenues pour accueillir le tournage. L'équipe sera présente pour une dizaine de jours d'affilée les premiers jours de juillet.

Evolution des projets du mandat

La démolition du Centre Lignerat se poursuit

Le désamiantage terminé, le travail de curage et de démolition se poursuivra jusqu'à fin juin. Le désamiantage s'est avéré plus long que prévu en raison de doubles ou triples couches de carrelages et de colles amiantées qui ont du être poncées. Le curage (découpe et dépose des éléments fixes) est terminé et la déconstruction peut démarrer par grignotage.

La démolition du Centre Lignerat a été actée par la municipalité en 2021. Le projet est financé par le Plan de Relance dans le cadre du Fonds Fiches de l'Etat à hauteur de 80 % des dépenses hors taxes.



Le projet architectural du Pôle Sport Santé validé par l'Architecte des Bâtiments de France

Une 1ère esquisse vous avait été présentée courant 2023 dans l'Echo des 13 villages. Voici la version Avant-Projet Sommaire qui est terminée. Si le principe reste le même, le bâtiment est légèrement moins grand au sol (750 m² au lieu de 900 m²) mais comprend une salle de 120 m² en étage.

Côté piscine, le schéma de fonctionnement prévoit un accueil commun avec le Pôle Sport Santé, le maintien des vestiaires actuels, l'aménagement de la zone

Bien-Etre dans l'actuel accueil de la piscine et la création d'un hammam et d'un sauna. Le jacuzzi quant à lui devient extérieur, et pourra accueillir 20 personnes avec vue sur notre église classée.

Côté Santé (en vert sur les plans), le médecin et les infirmières s'installeront dans des nouveaux locaux équipés selon leurs besoins. D'autres bureaux sont prévus pour accueillir des professionnels (kiné, psychologue, diététicien, sophrologue, ostéopathe...) en permanence ou de manière temporaire. Une salle de réunion ou de partage équipée d'une cuisine pour organiser des temps conviviaux ou des stages de diététique, par exemple, est également prévue.

Côté salles, un espace de 140 m² partageable en deux parties par cloisons coulissantes permettra d'installer les équipements nécessaires à la pratique du sport santé et les activités associatives. A l'étage, une grande salle est prévue, avec accès ascenseur, pour des cours de yoga, de sophrologie ou pour des séminaires... une cuisine y est également prévue. Sur le toit terrasse, des panneaux photovoltaïques seront installés.

Une salle complémentaire de celles de la Vallée

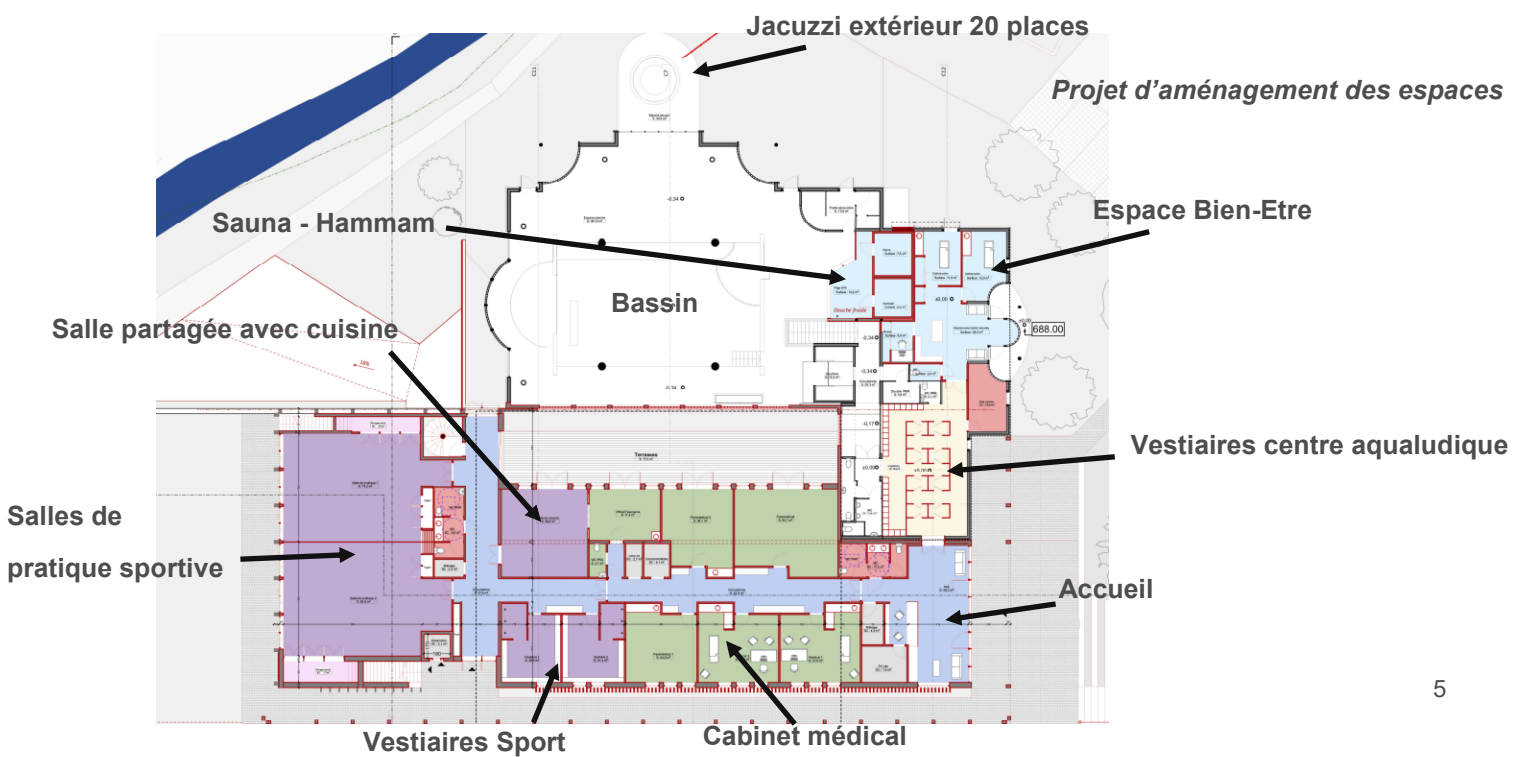
La salle à l'étage a vocation à compléter l'offre de la vallée pour accueillir des groupes et activités. Elle pourra servir de salle des fêtes, une cuisine avec équipements de réchauffage et plonge est prévue.

A l'extérieur, outre l'aménagement d'une esplanade avec des stationnements arborés et un espace parc à l'arrière bordé d'un chemin le long du Courançon, un kiosque de 120 m² est prévu. Il pourra accueillir une boutique ou de la restauration.

L'ensemble du bâtiment sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Le projet a été validé par l'Architecte des Bâtiments de France en janvier 2024. L'objectif est de déposer le permis de construire avant l'été 2024 et de conduire les appels d'offres en parallèle pour un démarrage des travaux début 2025.



Le coût des travaux est estimé à 5 700 00 € HT. Cela comprend la rénovation le centre aqualudique, le pôle sport santé, la boutique extérieure et les aménagements. Le projet sera financé par subventions publiques. Le taux maximum est recherché, soit 80% du montant total. Les 20% restant seront pris en charge par emprunt, mécénat et autofinancement.



Evolution des projets du mandat

Un projet concerté avec les professionnels de santé

Pour la seconde fois, le Dr BERAUD-CAMBRESY et Mme Elodie GAUDRON, Infirmière diplômée d'Etat ont été conviées avec Mme THEVENIN, Pharmacienne à une réunion de travail en Mairie le 20 février dernier. Les échanges ont permis de confirmer leur souhait d'intégrer le futur bâtiment et de trouver des synergies avec les partenaires du Pôle Sport Santé pour développer une nouvelle offre de prise en charge. Des pistes de travail avec le Pôle Nutrition Santé sont notamment à l'étude.

ASM Vitalité accompagne le projet

ASM Vitalité, la division Sport Santé de l'ASM participe au projet de Pôle Sport Santé de Saint-Nectaire. Le 4 avril dernier, une réunion a permis d'en cerner les objectifs : offrir à la clientèle une offre professionnelle et diversifiée d'activités physiques adaptées. Les modalités de collaboration vont être définies courant 2024 dans le cadre d'un groupe de travail réunissant les services de ASM Vitalité et de la Mairie.



Le SIVU a déplacé la colonne intercommunale d'assainissement

Elle passait en plein milieu de la future emprise des logements. Pour des raisons de sécurité et de maintenance, il a donc été décidé de la dévoyer et de la faire passer en bordure d'emprise, sur un chemin qui sera à terme conservé. Les travaux ont été conduits par le SIVU Assainissement de la Couze Chambon. Le bureau d'étude GEOVAL a assuré la maîtrise d'œuvre. L'entreprise COUDERT a réalisé les travaux.



Coût total du projet : 70 000 € HT pris en charge par la commune de Saint-Nectaire.

Quand la piscine pourra t'elle rouvrir ses portes ?

Les travaux de rénovation et de transformation du Centre Aqualudique sont lourds à conduire et nécessitent d'être réalisés dans le cadre d'un marché public. L'heure est au diagnostic avec un bureau d'études spécialisé et l'architecte retenu pour l'opération et aux premiers chiffrages des travaux. L'existence du mur mitoyen, le rebord de toit de la piscine qui reposait sur le bâtiment démoli sont autant de défis techniques de démolition. De plus, le système de chauffage au gaz a été déposé et l'institut bien-être n'existe plus. Enfin, la question de la réouverture pose celle du personnel à recruter et donc des charges lourdes de fonctionnement qu'ils représentent face à une offre dégradée en attendant la fin du projet. Tous ces critères sont donc à prendre en considération. Par conséquent, il est encore impossible de vous dire quand la piscine pourra rouvrir ses portes au public. Cela ne sera pas en 2024. C'est la seule certitude à ce stade. La sécurité physique et sanitaire des personnes sera au cœur du sujet pour faire cohabiter une activité commerciale et un chantier de construction en parallèle.

Utilisation du potentiel de géothermie

La Mairie a confié au bureau d'études ANTEA la réalisation d'une étude de pré-faisabilité pour une installation géothermique permettant de répondre aux besoins du Pôle Sport Santé en matière de chauffage, y compris le bassin de Thermadore. L'étude, en cours de réalisation, permettra de déterminer le potentiel de chaleur capté par champ de sondes sous les espaces publics alentours du Pôle Sport Santé. Si le résultat est satisfaisant, une seconde étude de faisabilité à l'échelle sera nécessaire avant d'envisager les travaux et de projeter un réseau avec les futurs logements, le Casino, l'EHPAD...



Coût de l'étude : 39 450 € HT
Subvention fonds chaleur ADEME en cours d'instruction pour 27 500 €.

Appel à la mémoire des habitants

Dans le bâtiment, une coupelle a été retrouvée avec des armoiries entrelacées. Elle a été créée par la Maison Cochard et Manguin, hélas aujourd'hui fermée.



Si vous avez déjà vu ces armoiries, à Lignerat ou dans un hôtel de la commune et que vous savez quelle est leur histoire, n'hésitez pas à nous contacter.

Joël MATHURIN, Préfet du Puy-de-Dôme, en visite à Saint-Nectaire

Le 16 avril 2024, M. le Préfet du Puy-de-Dôme a répondu à l'invitation d'Alphonse BELLONTE de venir visiter le chantier de démolition et découvrir le projet de rénovation de Thermadore et de construction du Pôle Sport Santé. Il était accompagné de Mme la Sous-Préfète, Hélène HARGITAL, en poste depuis le 8 avril 2024 sur l'arrondissement d'Issoire.



La visite a été précédée d'une réunion de travail pour évoquer l'issue du contentieux avec la commune d'Olloix sur la fourniture de services d'eau potable et la suite donnée à notre demande de paiement des sommes dues par Olloix à Saint-Nectaire.

Elle s'est poursuivie par un déjeuner en présence des principaux acteurs économiques de la commune : Jean-Luc et Arnauld Dischamp pour la Laiterie de la Montagne, Coralie Larroque pour l'EHPAD, Johan Coupé pour l'Hôtel Mercure et Pierre SIMON en qualité d'opérateur touristique siégeant au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme.

La délégation a ensuite été reçue à la Laiterie de la Montagne pour une présentation de l'outil industriel et une rencontre avec l'interprofession du saint-nectaire.

Le logement à l'année à Saint-Nectaire, un enjeu d'attractivité

Deux actions sont conduites actuellement pour répondre à la demande de logements à l'année sur la commune de Saint-Nectaire. L'une d'elle, sous la responsabilité de la Communauté de communes, prévoit la création de trois logements dans les étages inoccupés de la Mairie. Le cabinet d'architecte vient d'être désigné par le Conseil communautaire dans le cadre de l'opération Toit Social et Solidaire. Les études de faisabilité vont démarrer prochainement.

L'autre opération est portée par Auvergne Habitat et prend la suite du projet de résidence intergénérationnelle portée par Eiffage depuis 2019 sur Saint-Nectaire. Auvergne Habitat a finalement décidé de travailler sans Eiffage pour des raisons de modèle économique. L'emprise retenue reste celle à proximité du Pôle Sport Santé. Le positionnement sur des logements pour tous (T1 au T4) est confirmé avec des logements passerelles et « intermédiaires ».

C'est quoi un logement intermédiaire ?

Selon la définition de la Caisse des Dépôts, il s'agit de loyers plafonnés, inférieurs de 10 à 15 % au prix du marché, une implantation au plus près des bassins d'emplois. Les logements intermédiaires permettent aux jeunes ménages actifs de se loger sans se ruiner. Neufs, ces appartements de 2 ou 3 pièces garantissent à leurs locataires confort et taux d'effort maîtrisés.

Renouvellement du classement en commune et station touristique, les dossiers sont à l'instruction.

Classée depuis 1912, la commune avait fait renouveler son classement en 2012 pour une durée de 12 ans allant jusqu'en juillet 2024. Les dossiers de renouvellement ont été réalisés par la Communauté de communes pour le classement commune touristique et par la Mairie de Saint-Nectaire pour celui relatif à la station classée. Un exercice périlleux au moment où un nouveau décret modifie les critères de classement, renforçant notamment ceux relatifs à l'offre de transport collectif, parent pauvre de notre Vallée, et à la transition écologique. Le classement en commune touristique a été renouvelé le 11 avril 2024 par arrêté préfectoral, le dossier pour le classement en station de tourisme est à l'instruction.

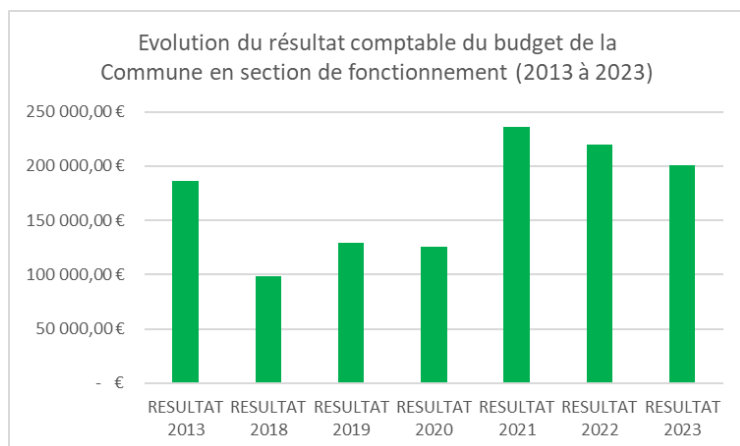
Budget de la commune : enfin le retour au vert !

La réunion de la commission finances qui prépare chaque année le vote du budget s'est déroulée le 25 mars 2024.

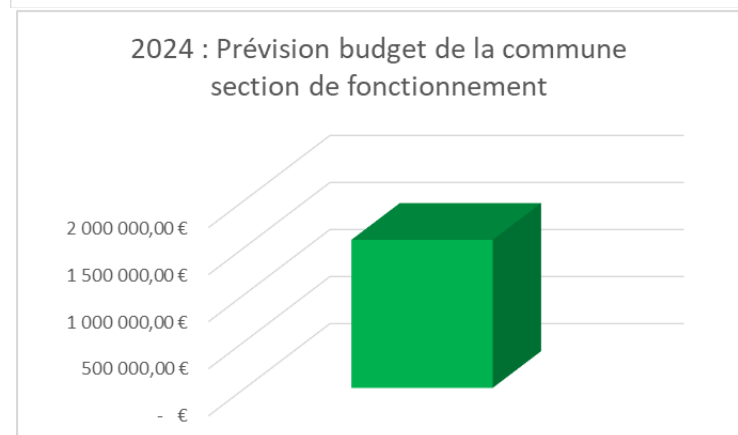
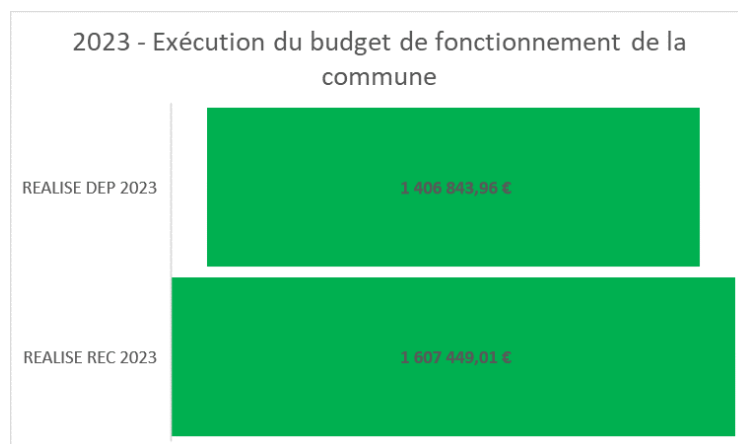
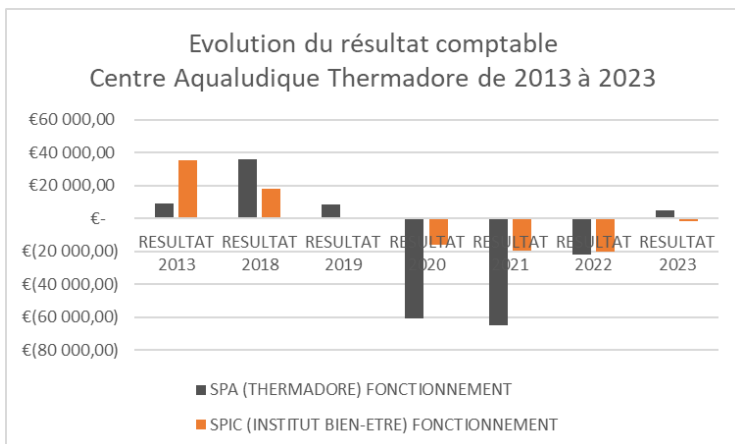
La commune gère 1 budget principal et 4 budgets annexes (2 pour le Centre aqualudique, 1 pour la Caisse des Ecoles, 1 pour l'Eau et Assainissement).

Les comptes administratifs ont été votés par le conseil municipal le 8 avril dernier avec des résultats de clôture excédentaires à l'exception du SPIC (Institut Bien-être).

L'évolution des résultats depuis 2013 confirme que la situation financière de la commune est revenue au positif depuis 2022 et se consolide en 2023.

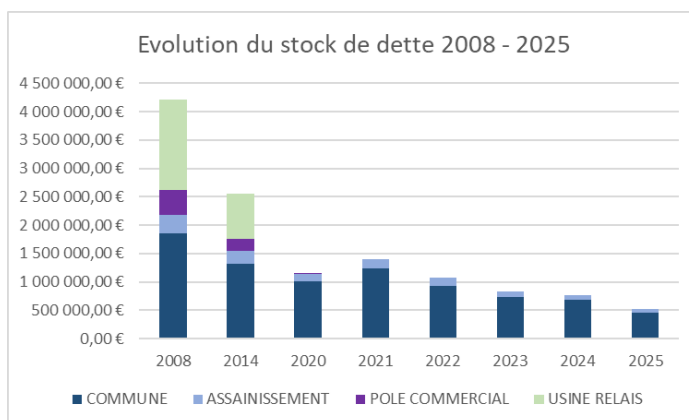


La situation du Centre aqualudique est plus fragile depuis la crise sanitaire. Le centre reste fortement déficitaire. Les résultats positifs avant 2019 sont liés à la subvention de la commune et ne reflètent pas l'activité commerciale.



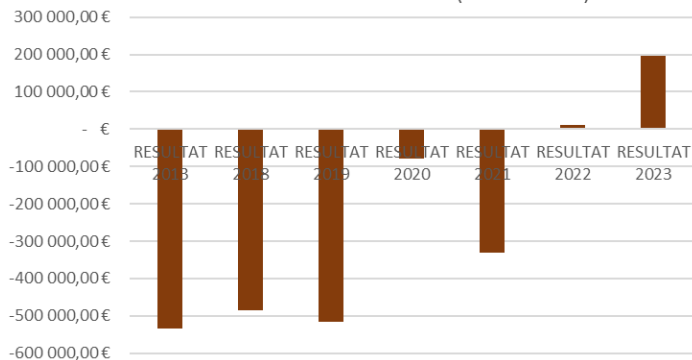
Une dette désormais maîtrisée

Après 15 ans d'efforts, la dette communale retrouve un poids normal au regard de la capacité de remboursement de la commune. Le ratio Dette / Capacité d'autofinancement était de plus de 14 en 2008, il est désormais à 3,4 années pour la commune, parfaitement dans la norme. Le niveau d'endettement par habitant est passé de 7 908 € en 2008 à 896,60 € fin 2023.

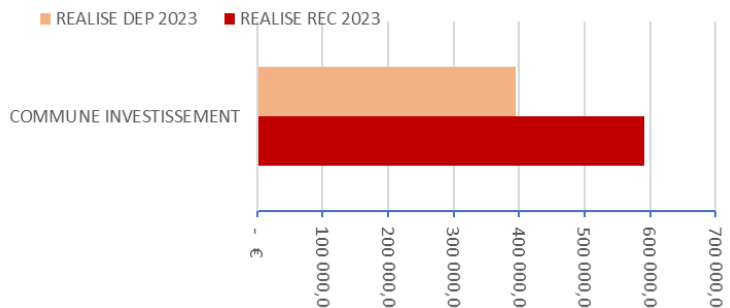


Finances

Evolution du résultat comptable du budget de la Commune en section investissement (2013 à 2023)



2023 : Exécution du budget de la commune en section d'investissement



Et une trésorerie qui conséquemment redevient positive en 2023

BILAN EN 2023

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé brut	20 100 749	Ressources propres	19 734 403
Actif circulant	183 818	Dettes financières	762 786
Trésorerie	269 745	Passif circulant	57 124
		Fonds de roulement net global	396 440
		BFR	126 694

Trésorerie = FDR - BFR = 269 745

Travaux 2023

Sécurisation par enrochement de la rue Longueroché aux Granges

Prévus depuis 2020, les travaux d'enrochement en vue de sécuriser l'accès à la centrale EDF pour les poids lourds ont été réalisés fin 2023 par l'entreprise TP BESSON.



Budget 18 090 € TTC.
Subvention Etat (DETR) : 6 075 €
Subvention FIC (Conseil départemental) : 2 845 €

Voirie et trottoirs



Des opérations de voirie pour reboucher les trous en formation et de réfection de trottoirs ont eu lieu courant 2023 et début 2024, notamment le trottoir de la rue Barberoux. Elles sont réalisées par les agents de la commune.

A la demande de Jacques BABUT, 1^{er} adjoint en charge des travaux, le Conseil départemental a installé des glissières de sécurité dans le virage dangereux et accidentogène entre Les Arnats et Prades.



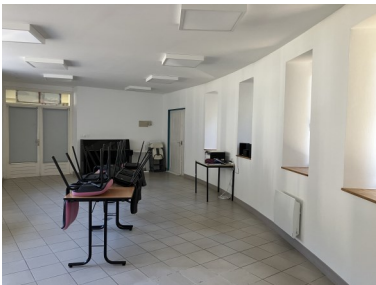
Eclairage Public : passage au LED

Tous les mâts encore équipés d'ampoules mercure ont été remplacés par des LED pour un gain de près de 35% de consommation. Certains n'ont pas pu être changés pour des raisons d'accessibilité et le seront par la suite. Les travaux ont été réalisés par TE63 pour un montant de 76 800 € TTC à charge de la commune, soit 40% du montant total. En 2024, la mise aux normes des commandes est prévue, ainsi que la dépose d'anciens mâts en direction de Murol.

Travaux 2023 - 2024

Remise à niveau des logements et bâtiments communaux

Les portes des logements communaux à l'étage de l'Office de Tourisme ont été changées (10 500 € TTC) avec accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Ce sont des portes isolées qui devraient permettre un gain significatif pour la consommation électrique des logements. Des volets roulants, une porte et une fenêtre de la Villa du Casino ont également été changés (7 000 € TTC) en raison de leur vétusté. Un logement communal a été entièrement remis à neuf.



Côté salles communales, les radiateurs ont été renouvelés pour un matériel moins énergivore et plus performant. La salle de réunion au centre du bâtiment de l'Office de Tourisme a été entièrement refaite. Ces travaux sont réalisés en régie par les agents de l'équipe technique.

Un projet partagé pour l'aménagement de l'espace communal à Saillant

Après la coupe de peupliers pour des raisons de sécurité en 2023, plusieurs réunions publiques ont eu lieu avec les habitants de Saillant pour imaginer le futur aménagement des parcelles. De cette concertation en format groupes de



travail est né le projet qui prévoit l'extension de la zone de jeux avec installation d'une table de ping-pong, d'un tourniquet et à moyen terme d'une tyrolienne et d'un espace pour la pétanque; De l'autre côté, plantation d'arbres et d'arbustes, de fruitiers et petits fruits rouges et installation d'un ponton de pêche.

La totalité des aménagements prévus est estimée à 47 000 € HT. Ils seront réalisés sur plusieurs années par les agents de la commune et/ou des entreprises.

En attendant, le jeu dangereux a été déposé par les agents municipaux et les piquets de clôture enlevés. La zone Jeu est donc de nouveau accessible aux enfants surveillés par les parents. La clôture n'est pas obligatoire. Elle sera toutefois réinstallée dans le cadre du futur projet pour empêcher les déjections canines.



Rénovation extérieure du Casino de Saint-Nectaire

En accord avec JAAR Passion, délégataire du Casino, des travaux de rénovation extérieure du bâtiment communal vont être réalisés fin 2024 : reprise d'étanchéité du mur arrière extérieur, étanchéité du toit terrasse et création d'une avancée pour l'entrée, maçonneries en façade et peinture de celle-ci, création d'un accès pour les Personnes à Mobilité Réduite. Le permis de construire, soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, a été accepté. Les travaux, estimés à 280 000 €, font l'objet d'un marché public en procédure adaptée. Une subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux est acquise à hauteur de 54 746 € HT. Une subvention régionale au titre du Bonus Ruralité a été demandée début 2023, en attente de décision.

Sécuriser la traversée de Saillant

Malgré toutes les tentatives de ralentissement des véhicules dans Saillant, la situation reste dangereuse, notamment à l'intersection avec la Route de Saint-Diéry. Une zone 30 a été délimitée, des gendarmes couchés ont été installés, des coussins berlinois ajoutés... puis démontés parce qu'abîmés.

Quelles sont les options de la municipalité ?

Dans l'immédiat, de nouveaux coussins berlinois vont être ajoutés. Ils ont pour objectif de ralentir les véhicules. A moyen terme, un feu intelligent est à l'étude. Il passe au vert si vous roulez lentement... et vous oblige à rouler à 30 km/h. C'est l'option préconisée aujourd'hui par le service des routes du Puy-de-Dôme.

La troisième option serait des chicanes pour réduire la voie et obliger à freiner. Elles ont beaucoup été installées dans le Puy-de-Dôme par le Conseil départemental qui remarquent cependant que leurs effets sont relatifs : si personne ne vient en face, le véhicule ne freine pas et a même tendance à se « dépêcher » de passer... D'autres options avaient été évoquées et non retenues : radar pédagogique, radar de vitesse... Pour objectiver la décision, des mesures de vitesse ont été demandées aux services du Département.

Installation de nouveaux abribus

Dans le cadre du dispositif régional de mise à disposition et d'installation gratuite d'abribus et de subvention des maçonneries nécessaires par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, la commune a commandé 4 nouveaux abribus qui seront installés dans le courant de l'année 2024 aux Arnats, à Sapchat, Place de la Paix et Place Bourseyre (sous l'église).

Carnet de santé des Ponts et murs : lancement des marchés publics de travaux

En 2022, le CEREMA a réalisé un carnet de santé des quelques 53 ponts et murs communaux. Les ouvrages signalés en rouge (travaux urgents), au nombre de 4 sur la commune, peuvent faire l'objet d'une prise en charge financière à hauteur de 60% par l'Etat jusqu'en août 2025. Les marchés publics de travaux vont donc être lancés en priorité pour ces ouvrages.

Saint-Nectaire mise sur sa forêt !

Des travaux de coupes de bois arrivés à maturité ont été réalisés en 2023 sur la propriété privée de la commune de Saint-Nectaire à Saulzet-le-Froid, la Montagne du Regardet. C'est la première coupe de bois prévue au Plan de Gestion signé avec l'ONF et faisant l'objet d'un arrêté préfectoral pour la période 2020-2039. Une coupe sanitaire en raison de la présence de scolytes (Insecte coléoptère qui vit sous l'écorce des arbres, creusant de nombreuses galeries sinueuses dans le bois) a également été conduite en urgence. Les scolytes prolifèrent notamment à cause des situations de sécheresses répétées des sols dues au réchauffement climatique.



Pour une meilleure valorisation des bois, la forêt a été labellisée PEFC (gestion durable de la forêt) fin 2023.



Le Buron de la Montagne va faire l'objet de travaux de restauration de la toiture en 2024. Une initiative portée et organisée par l'Association Montagne et Patrimoine du Regardet qui a fait réaliser des devis de charpente et couverture pour mettre le buron hors d'eau. Le budget de l'opération est 40 000 € TTC financé par la commune. Des subventions vont être demandées, dont au titre de la Communauté de communes pour l'entretien du patrimoine (5 000 €).

Cadre de vie

Traverse de bourg, démarrage des études de la tranche Régina – Office de Tourisme

Le Conseil départemental, sur demande de la municipalité, a engagé la phase d'étude de la réfection de la traverse de bourg, pour une tranche allant de l'Hôtel Régina à l'Office de Tourisme. Cette phase sera la 3^{ème} conduite avec les équipes du Département, qui prend en charge les coûts relatifs à la route, tandis que la commune finance les trottoirs, stationnements et aménagements cyclables.

Pour cette tranche, une phase de concertation avec la population a été demandée par Alphonse BELLONTE pour réaliser les arbitrages nécessaires. C'est la zone la plus étroite de la traverse de Saint-Nectaire et également l'une des plus fréquentées par les véhicules et les piétons en raison de la présence de nombreux commerces. La sécurité sera donc un enjeu primordial dans ce dossier.

Nouvelle taille des arbres

Les agents de la commune se sont formés en 2023 à l'élagage avec nacelle et ont mis en pratique dès ce printemps. Pour ne pas exposer les arbres aux intempéries, une taille dite raisonnée, laissant les branches centrales saines en hauteur, a été pratiquée. Cette méthode, plus adaptée à l'entretien, permet de réduire les maladies conduisant à la mort de l'arbre, conséquence des tailles sévères (toutes les branches). Le travail sur les espaces verts va se poursuivre avec les tontes, elles aussi raisonnées (qui conservent des fleurs ou ne concernent que le passage piétons) pour favoriser la biodiversité. Enfin, il est rappelé que la commune n'utilise plus de pesticides depuis de nombreuses années pour protéger les nappes d'eau et la santé. Les adventices (pousses au pied des murs) doivent être arrachées manuellement par nos agents, ou par vous-mêmes, si vous voulez participer à l'entretien devant votre domicile !

Bornes de recharge pour véhicule électrique, TE63 a été sollicité

Territoire d'Energie 63 – SIEG, organisme départemental en charge de l'électrification du Puy-de-Dôme, a été sollicité par Alphonse BELLONTE pour l'installation de bornes de recharge électrique sur les nouveaux stationnements du Pôle Sport Santé. Par ailleurs, la commune étudie les offres commerciales de plusieurs opérateurs pour envisager l'installation d'une ou deux bornes dans d'autres secteurs de Saint-Nectaire.

SICTOM des Couzes

Passage aux colonnes de collecte

Déjà mises en place dans certains villages, les colonnes de tri verre et cartons et plastiques vont être généralisées prochainement dans Saint-Nectaire. Les bacs jaunes et colonnes verre actuels vont donc progressivement disparaître. Le SICTOM travaille actuellement sur leur implantation. Suivront des colonnes pour les ordures ménagères.

Halte aux décharges sauvages

Vous êtes tous soucieux de la propreté du village... Alors Halte aux décharges sauvages ! Aucune décharge sauvage, même de végétaux, n'est acceptée et acceptable sur la commune de Saint-Nectaire. Il est demandé aux habitants de se rendre dans les déchetteries du SICTOM des Couzes pour déposer les déchets.



Des composteurs aux cimetières

Saillant et Saint-Nectaire sont désormais équipés de composteurs pour les cimetières. Il est demandé à tous de les utiliser et de ne plus jeter les plantes par-dessus les murs d'enceinte ou dans un coin près des sépultures...

Centrale solaire, démarrage de l'étude de faisabilité

La commune de Saint-Nectaire a été sollicité courant 2022 par ENERCOOP et la Coopérative Combrailles Durable dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt spontané pour transformer l'ancienne décharge de Saillant en petite centrale de production photovoltaïque. Le projet dimensionné à 299 kWc (Kilowatt-crête) prévoit une production annuelle de 380 MWh (Mégawattheure) par an, soit la consommation de 300 personnes hors chauffage. Le contrat prévoit que l'investissement, les coûts de raccordement au réseau et la maintenance et le démantèlement sont à la charge d'ENERCOOP. La commune percevra une redevance d'occupation du sol pendant les 30 années de bail. Le projet entame sa phase de faisabilité au regard des contraintes d'urbanisme (Architecte des Bâtiments de France, continuité d'urbanisme, conformité du PLU, zonages Natura 2000...).

Eau et Assainissement

Transfert de la compétence Eau et Assainissement au 1^{er} janvier 2026 à la Communauté de communes.

Avec l'accord de la Communauté de communes, le sursis avait été demandé en 2020 afin d'attendre 2026 pour le transfert de la compétence. En l'état de la loi, et malgré les réticences du Conseil municipal, le transfert de la compétence sera effectif au 1^{er} janvier 2026. Une étude est en cours avec un cabinet spécialisé pour évaluer les incidences et le futur fonctionnement du service. A noter qu'aucune consultation des citoyens n'est prévue à ce stade. Si vous souhaitez vous exprimer sur ce sujet, vous êtes invités à écrire en Mairie.

Le Conseil départemental sensibilise les communes à la gestion durable de l'eau

Une réunion a été organisée le 19 novembre 2023 à Saint-Nectaire à l'initiative du Conseil départemental pour sensibiliser les communes du secteur sud du département à la gestion durable de la ressource en eau dans le Puy-de-Dôme. Un enjeu de court terme malgré notre sentiment d'être préservé dans le Sancy. L'occasion également de faire le point sur les aides de la Région et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour accompagner les gestionnaires de réseaux.

Coupure d'eau à Lenteuges

Suite à une fuite sur le réseau, le village de Lenteuges a connu une coupure d'eau d'une semaine début janvier 2024. Signalée par un habitant un vendredi après-midi, elle a été immédiatement prise en charge par l'équipe technique et Jacques BABUT, 1^{er} adjoint. Une distribution d'eau en bouteilles a été organisée pour les habitants. L'usine du Mont-Dore a généreusement offert une palette pour compléter les achats en supermarché de la commune. Les élus remercient les habitants de leur compréhension et de leur gentillesse.

Changement des compteurs de Points de Livraison

A la demande de l'Agence Régionale de Santé, les compteurs de tête des châteaux d'eau principaux ont été changés début 2023. Ils doivent être conformes aux normes de l'ARS et changés tous les 12 ans.



Coût des travaux : 6 035 € HT

Ecole de Saint-Nectaire

Les enfants au ski

Les enseignants de Saint-Nectaire ont à nouveau organisé un cycle ski pour les enfants de l'école de Saint-Nectaire. Malgré la fin de la gratuité des forfaits et la décision du Conseil régional de cesser de subventionner le transport, le cycle a pu avoir lieu grâce à l'action de l'Amicale Laïque de Saint-Nectaire qui organise régulièrement des animations pour financer les sorties, de la Communauté de communes qui a accepté de participer financièrement aux coûts des forfaits, de la Coopérative scolaire dont les fonds sont gérés par Mme Mendès, Directrice de l'école et de la commune qui a accepté de prendre le reste à charge des transports et forfaits.

La municipalité remercie les enseignants pour leur engagement et l'ensemble des activités proposées aux enfants (Jardin Partagé, Festival Plein la Bobine...).

Une Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap à l'école

Depuis la rentrée scolaire, un enfant scolarisé à Saint-Nectaire bénéficie du soutien d'une AESH deux jours par semaine. Prise en charge par l'Education Nationale pour les heures de classe, elle est rémunérée par la commune pour les temps périscolaires. Une participation dont la municipalité est fière pour permettre une scolarisation inclusive pour l'élève.

Projet Educatif du Territoire de la Vallée Verte (PEDT) Plan Mercredi

Le PEDT 2024-2027 du SIVOM de la Vallée Verte est en cours de validation. Document de concertation entre l'Education Nationale, La CAF, les collectivités et les associations impliquées dans l'éducation populaire, le PEDT répond aux objectifs de lien des enfants avec leur environnement social, sportif et culturel. L'un des volets concerne l'accueil périscolaire le mercredi et pendant les vacances scolaires. L'objectif d'un accueil le mercredi pour les enfants de Saint-Nectaire est inscrit dans le PEDT. Il doit faire l'objet d'une validation pour un financement dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée entre la CAF du Puy-de-Dôme et la Communauté de communes.

Associations

Portrait d'association : les Granges en joie

Pourquoi avez-vous appelé L'association "les Granges en Joie" ?

Les habitants s'appellent "Les Grangeois". C'est un jeu de mots et notre état d'esprit : la joie, l'envie de faire et être ensemble.

Quelles actions allez-vous mener en 2024 ?

Notre objet est de nous connaître entre Grangeois. En 2024, notre priorité sera la remise en état du four, symbole d'un lieu collectif. Nous allons organiser une journée souvenirs et connaissance du passé autour de photos et de mémoires des anciens du village, des journées d'action de ramassage de bois, de petites plantations fleuries, de décorations de Noël et de nettoyage en commun. Sans oublier notre rassemblement annuel en Juillet autour d'un repas participatif et de jeux improvisés.

Continuer à s'insérer dans la grande dynamique de la commune sera aussi très important pour nous ; pour exemple les actions inter-associatives mises en place par la mairie, le comité des fêtes et l'amicale laïque correspondent totalement à nos valeurs de la vie à la campagne !

Le projet qui nous tient à cœur dans notre village ?

Le village est traversé par une route départementale fréquentée et peu sécurisée. Nos souhaits donc travailler au ralentissement et à la sécurisation de notre village.

Objet social de l'Association Les Granges en joie :

- Animation de la vie quotidienne du hameau des Granges et de ses environs,
- Valorisation du hameau des Granges et de ses environs,
- Interactions de la vie du hameau avec les services publics et associatifs,
- Mise en valeur et la préservation des ressources et du patrimoine du hameau des Granges et de ses environs.

Les associations de village à Saint-Nectaire : Les amis de Saillant, Les amis de Sapchat, Village de Lenteuges.

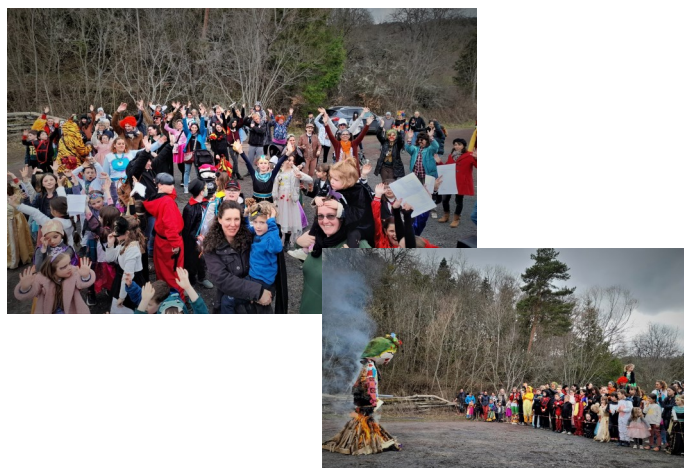
Landrauvergne : Pas d'autorisation de la commune pour circuler sur les chemins

Motivée par l'opposition des habitants de Treizanches et de Farges et par l'absence totale de concertation des organisateurs de la manifestation, la décision de ne pas donner d'autorisation de circuler sur les chemins communaux aux organisateurs de la manifestation Landrauvergne en juillet 2024 a été prise par le Maire en concertation avec ses adjoints.

Animations

Retour en images sur le début d'année 2024

Carnaval et Chasse aux oeufs



Sancy Snow Jazz



A vos agendas !

SAINT-NECTAIRE
La Grande fête
DU 17 AU 20 MAI 2024

Marché de l'artisanat
Site Remarquable du Goût
Brocante
forum bien-être
Spectacles
Food truck
Animations familiale
Et bien plus encore !

DIDIER SUPER Vend. 17 mai 20h30 Casino
Tarif 21 Euros
Préservation obligatoire

LES FÊTES DE SAINT-NECTAIRE Sam. 18 mai 18h30 pôle commercial
Spectacle gratuit

DIDIER SUPER Dim. 19 mai 19h30
Place de l'église
Spectacle
Tarif libre ou conscient (8 euros)

Renseignements
comiteedesfetes23710@gmail.com
06 84 98 93 20

8 juin : Randonnée La Ronde des Fours organisée par l'Amicale Laïque au profit des enfants de l'école de Saint-Nectaire.

A la Mairie

Deux nouveaux à la Mairie : Thibaut et Nathalie

Nathalie MONIO a rejoint l'équipe administrative de la Mairie le 11 décembre 2023 par mutation. Elle occupe le poste de secrétaire à temps partiel (20H / semaine). C'est elle que vous voyez désormais à l'accueil et qui vous répond au standard.

Thibault BONGEAT a rejoint l'équipe technique en 2023 pour un contrat saisonnier qui s'est finalement transformé en CDD d'un an. Un agent souriant qui aime entretenir la commune !

Création d'un poste animation à l'année à Saint-Nectaire

Parmi les obligations des Stations touristiques classées se trouvent l'animation, notamment en période estivale ou de forte fréquentation. Jusqu'à maintenant, la programmation et la mise en œuvre des animations ont depuis longtemps été faites de manière bénévole à Saint-Nectaire, par des associations, qui ont, avec succès, su relever le défi.

Cette année, avec le renouvellement du classement, la municipalité a fait le choix de recruter une personne à temps partiel (28h / semaine) et annualisé. L'animateur sera très présent dans les périodes de forte fréquentation et de programmation, moins dans les périodes plus creuses. La commune assurera toujours le financement des spectacles et animations, en direct sur le budget communal pour un peu plus de 10 000 euros / an.

Après ouverture du recrutement sur le site www.emploi-territorial.fr, 3 candidatures ont été reçues en Mairie et à l'issue de la phase de recrutement, c'est Malik CHEBLAL qui a été retenu et a pris son poste le 18 mars 2024. Malik connaît bien la Mairie puisqu'il y a fait son stage de professionnalisation de BEJEPS animation et un contrat saisonnier pendant l'été 2023. Homme de terrain, il a également réalisé le recensement en 2024...

Action sociale

Fin d'année au CCAS

Comme chaque année, le repas du CCAS a eu lieu en décembre 2023. Cette année, rendez-vous était donné au restaurant Les Baladins. Une cinquantaine de personnes ont participé. Pour ceux qui n'ont pas souhaité ou n'ont pas eu la possibilité de se rendre au restaurant, les colis de Noël ont été distribués et des bons d'achat ont été proposés.

Noël pour les enfants également avec le spectacle et goûter accueillant la visite du Père Noël pour distribuer des livres aux quelques 100 enfants de moins de 10 ans de la commune, au Casino.

Illuminations de Noël, de nouvelles formes

En 2023, la commune a renouvelé ses illuminations de Noël. A l'église, fini le sapin qui suscitait chaque année des polémiques sur sa hauteur et l'état de ses branches. De plus, on évite de couper un arbre. Désormais, c'est une projection de figurines et d'un sapin sur l'église qui est proposée. Un projet qui semble avoir retenu votre attention puisque seuls des remerciements ont été formulés en 2023. Côté Pôle commercial, ce sont deux étoiles qui ont été ajoutées pour égayer la place. A l'Office de Tourisme, les guirlandes ont été renforcées pour un effet plus massif. Budget de l'opération : 14 000 € TTC. A noter que tout le matériel appartient à la commune et sera réutilisé sans coût supplémentaire pour les années à venir.



« JE DÉCLARE, JE SUIS AUTORISÉ, JE LANCE LES TRAVAUX ! »

Pas de travaux sur les menuiseries, les toits, les façades, pas de construction, pas de mobil-home... sans avoir signalé en Mairie vos intentions. La Mairie vous guide et vous accompagne dans vos formalités d'urbanisme. Elles sont importantes car à défaut vous pouvez vous voir contraint de remettre en état d'origine à vos frais... et si vous cédez votre bien un jour, le notaire va vous demander de justifier des démarches d'urbanisme réalisées pour rédiger l'acte de vente. Et dans ce cas-là, il sera très difficile de régulariser. Alors pensez-y ! Passez en Mairie.

PATRIMOINE



L'association Terres Romanes d'Auvergne fondée en 1999 rassemble des communes et des villes d'Auvergne qui désirent vous faire partager et découvrir leur patrimoine roman à travers des concerts, visites guidées, conférences, expertises de monuments, colloques scientifiques et routes touristiques. La commune de Saint-Nectaire en est membre depuis la création et la mairie est le siège de l'association depuis 2022.

Association Terres Romanes d'Auvergne

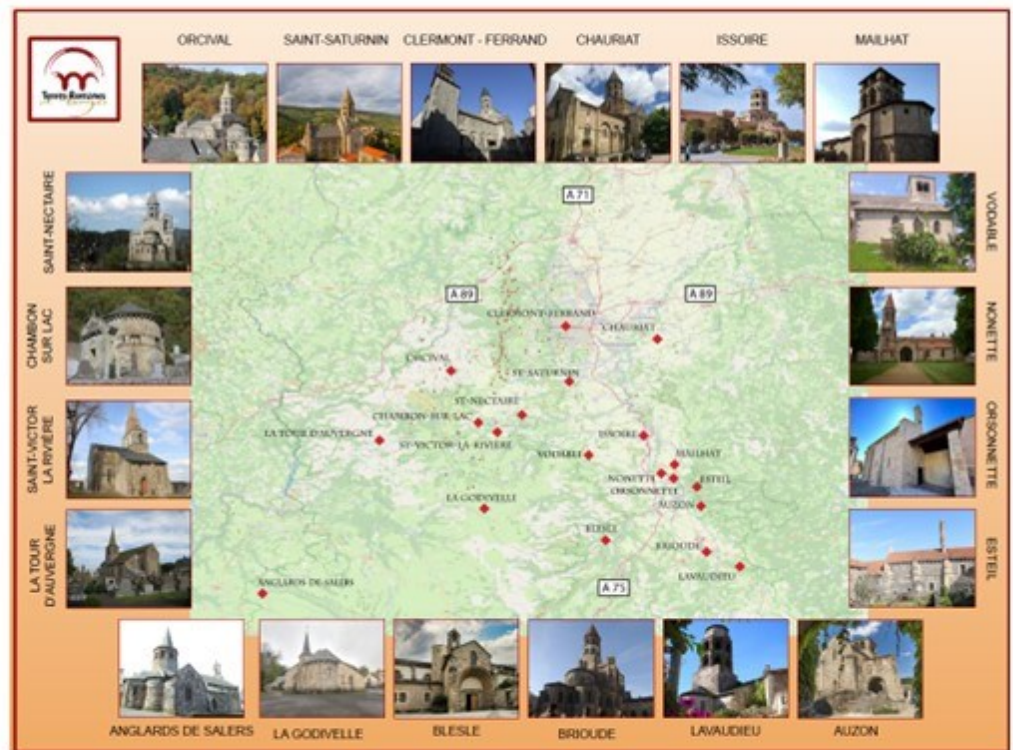
Tel : 06 03 25 92 72

terresromanesauvergne@gmail.com

Site internet



Facebook



Le but de l'association est de :

- **De mettre en valeur le patrimoine roman des membres adhérents** avec, entre autres objectifs, celui de mettre en place, de promouvoir et d'animer des routes des églises romanes d'Auvergne (sous la forme de publications, dépliant, site internet, création d'une semaine romane avec visites, animations, concerts, conférence... etc.)
- **De coordonner les actions sur les différents sites et de constituer pour tous les membres un lieu d'échanges**, d'expériences et de recherches en commun. Elle constitue aussi un point d'appui pour des actions d'animation (en particulier pour les mutualisations de spectacles et leur diffusion), de formation et de création dans les domaines culturel, scientifique et technique ayant trait à l'Art Roman et ses variantes.
- **De favoriser des actions communes concertées et valorisantes** par une mise en commun des moyens techniques, financiers et humains des membres.
- **De proposer aux communes adhérentes un service d'ingénierie administrative** (monter un dossier de subvention, contact avec les pouvoirs publics (DRAC, CMN, Patrimoine) et les affectataires (Évêché)), scientifique (recherches, études universitaires, numérisations 3D) et de valorisation (conception de panneaux d'interprétation, visites guidées, conférence, brochure, exposition itinérante...).
- **De permettre une meilleure connaissance de l'art roman** en organisant le Colloque International d'Art Roman d'Issoire chaque année et en proposant des conférences à la demande.